

Semaine du 22 novembre 2021

Retour sur les auditions de la commission d'enquête sur l'industrie.

1 **En fin de semaine dernière nous avons pu auditionner la banque publique d'investissement (BPI France).** Je retiens notamment du propos de son directeur général Nicolas Dufourcq que les délocalisations subies au tout début des années 2000 sont principalement le fruit de la mondialisation et d'une ouverture des vannes commerciales au monde entier qui a été mal anticipée. Il y a eu un effet loupe sur nos très grandes entreprises mais l'ensemble des TPE/PME et ETI (entreprises taille intermédiaire) auraient mérité meilleure attention. La plupart des études économiques établissent aussi des déséquilibres européens internes renforcés par les faibles coûts de production des nouveaux pays européens intégrés et par une politique de contraction salariale allemande qui expliquent en grande partie notre déficit commercial aujourd'hui. Il faut en tirer des leçons pour l'avenir : les politiques budgétaires et économiques doivent être mieux coordonnées avec des souplesses accordées aux États membres. L'union Européenne ne se construira pas au détriment de certains États !

Il y a aussi l'erreur commise en 2010 après la crise des « subprimes ». L'Allemagne avait décidé la mise en place du chômage partiel qui n'a pas été mise en œuvre par la France, ce qui a provoqué des appauvrissements et des cessations d'activité. M. Dufourcq explique que si cela avait été fait « nous aurions très certainement 250 000 emplois supplémentaires aujourd'hui ». Au fond c'est comme si pendant longtemps la France avait, comme une fatalité, accepté la désindustrialisation. C'est comme si nous avons collectivement dénigré l'industrie, reléguant même les filières de formation industrielle comme des seconds choix d'orientation scolaire et d'apprentissage... C'est comme si tout le monde s'était mis contre l'industrie. J'étais, par ailleurs satisfait d'entendre le directeur général évoquer les start up industrielles. Elles représentent un angle mort des politiques publiques industrielles aujourd'hui. Elles ne sont pas aussi valorisées et promues que les start up dématérialisées et les start up de services.

Les TPE, PME et Start up de l'industrie doivent être aidées. J'ai eu la possibilité d'échanger récemment avec Eléonore Blondeau représentante du Collectif Startups Industrielles France. Il n'y a malheureusement pas aujourd'hui de véritables aides/politiques pour permettre l'amorçage, le démarrage de ces start up innovantes. Exemple concret : Bob le lave-vaisselle. Made in France, ce lavage est le plus rapide au monde et le plus compact. La Start up française n'ayant pas eu d'aides au lancement, elle fut sauvée de justesse par la Région. Cela permet de relocaliser une production nationale sur un bien qui avait pourtant été délocalisé il y a plusieurs années...

Enfin concernant France 2030. Nous restons sur beaucoup d'interrogations concernant la mise en place concrète de ce plan dans les territoires et en direction du tissu TPE/PME. Il faut également penser européen et éviter que des concurrences sur les mêmes secteurs soit exacerbées. Sinon à quoi servirait une Union des États ?

2 Nous avons également entendu les « business angel », ces initiatives individuelles qui permettent d'investir une partie de son patrimoine financier dans des sociétés innovantes à fort potentiel. Le business angel est souvent un cadre d'entreprise en activité ou un ancien entrepreneur : il (ou elle) a donc une réelle expérience de la vie entrepreneuriale qui l'amène à partager son carnet d'adresses et à donner des conseils judicieux pour favoriser le développement de l'entreprise et la conduire à sa réussite. Le principal objectif poursuivi par un business angel est de soutenir des initiatives et dégager une plus-value substantielle à la revente ou d'obtenir des dividendes. Ces investissements sont très utiles, parfois indispensables à la création ou au développement d'entreprise, mais cela ne pourra jamais se substituer à une stratégie nationale industrielle de localisations et à une orientation des dépenses publiques et privées en direction de secteurs stratégiques et respectueux de l'environnement.

3 Enfin, nous avons pu une nouvelle fois mettre l'accent sur le médicament avec l'audition de LEEM, le syndicat des entreprises du médicament. Un constat implacable a été posé d'entrée de jeu : la France est passée du premier fabricant européen du médicament à la 4e place ! Le recul est à peu près identique pour la recherche clinique ! Résultat : aujourd'hui, seulement 3% anticorps monoclonaux sont fabriqués en France contre 26% en Allemagne. C'est un symbole qui illustre un réel décrochage car les anticorps monoclonaux (anticorps fabriqués par des cellules en culture pour traiter des maladies spécifiques) représentent l'avenir en termes de traitement. Nos interlocuteurs avancent la nécessité d'une plus grande cohérence notamment sur les prix du médicament qui ont baissé ces dernières années. Je veux bien l'entendre mais je proposerai une chose simple : la mise en place de critères d'évaluation. Je crois en la conditionnalité des aides. Mais il faut que les laboratoires et les entreprises suivent derrière avec des relocalisations et de l'emploi ici, en France et dans nos territoires. Il y a trop d'aides aujourd'hui consenties aux entreprises sans contreparties sérieuses que ce soit en matière d'emplois ou d'environnement d'ailleurs. L'argent public doit être dépensé avec rigueur et surtout pour des objectifs bien précis. A cet égard il faudra également se pencher sur le crédit d'impôt recherche (CIR). Cela doit servir la recherche et le développement dans le pays. Et non pas à réduire les coûts de dépenses pour les très grandes entreprises....

Enfin je veux finir sur deux atouts considérables de notre pays dans le domaine de la santé : l'universalité des soins (tout le monde peut y accéder), et le savoir-faire existant en matière de recherche. C'est le reflet d'un modèle social fort qu'il nous faut conserver car il mérite d'être préservé, amélioré...

***** L'ensemble des acteurs auditionnés la semaine dernière :

– Audition de M. Frédéric Collet, président de Novartis France, président du LEEM (Les entreprises du médicament), accompagné de M. Philippe Lamoureux, directeur général du LEEM, M. Pascal Le Guyader, directeur général adjoint du LEEM et de M. Antoine Quinette, chargé de mission affaires publiques du LEEM ;

– Audition de M. Henri Lagarde, chef d'entreprise, ancien président du groupe Thomson Electroménager et du groupe Guyomarc'h ;

-
- Audition de M. Frédéric Visnovsky, médiateur national du crédit ;
 - Audition de M. Nicolas Dufourcq, directeur général de de la Banque publique d'investissement (Bpifrance) ;
 - Audition de M. Alain Pujol, consultant au sein d'APHC Consulting, co-président de France Angels, membre d'Angels Santé ;
 - Audition de M. Pierre Méhaignerie, ancien ministre, ancien député d'Ille-et-Vilaine, ancien président de Vitré Communauté et ancien maire de Vitré.